

3E PATRIMOINE

Société par actions simplifiée au capital de 2 002 190 €
Siège social : 1, Allée des Platanes – 11400 Peyrens
RCS Carcassonne 539 233 809

EXTRAIT DES RESOLUTIONS
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 JUIN 2025
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

PROPOSITION DE RESOLUTION

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à deux cent cinquante-six mille huit cent soixante-treize euros et quatre-vingt-six centimes d'euros (256 873,86 €) de la manière suivante :

Résultat de l'exercice **256 873,86 €**

Affectation

A titre de dividendes.....256 873,86 €

L'assemblée générale décide en outre, afin d'atteindre une distribution globale de 300 328,50 euros, de prélever sur le poste « autres réserves » la somme de 43 454,64 euros.

En ce qui concerne les actions démembrées de la Société, l'usufruitier ainsi que l'ensemble des nus-propriétaires décident, nonobstant les dispositions statutaires, que les sommes ainsi distribuées reviennent intégralement à l'usufruitier, ce dernier souhaitant exercer le quasi-usufruit dont il dispose sur ces sommes.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 1,50 €.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 10 juin 2025.

L'assemblée générale prend acte que, suite à la Loi de Finances pour 2018, les dividendes perçus par une personne physique seront soumis à un prélèvement forfaitaire unique au taux de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%, sans pouvoir bénéficier de l'abattement au taux de 40%. Cependant, s'ils le souhaitent, les contribuables pourront opter pour une imposition de ces revenus mobiliers au barème progressif de l'impôt sur le revenu afin notamment de bénéficier de la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, étant précisé que cette option s'applique à l'ensemble des revenus, gains nets, profits, distributions, plus-values et créances mentionnés aux 1° et 2° du A du A-1 de l'article 200 A du Code général des impôts.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte, que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

DS
EE

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2023	300 328,50 €**		
31 décembre 2022	300 328,50 €*		
31 décembre 2021	300 328,50 €		

**223 209,11 € au titre du résultat de l'exercice clos le 31.12.2023 et 77 118,59 € prélevés sur le poste « Autres réserves ».

*241 810 € au titre du résultat de l'exercice clos le 31.12.2022 et 58 518,50 euros prélevés sur le poste « Autres réserves ».

VOTE DE LA RESOLUTION

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à deux cent cinquante-six mille huit cent soixante-treize euros et quatre-vingt-six centimes d'euros (256 873,86 €) de la manière suivante :

Résultat de l'exercice256 873,86 €

Affectation

A titre de dividendes.....256 873,86 €

L'assemblée générale décide en outre, afin d'atteindre une distribution globale de 300 328,50 euros, de prélever sur le poste « autres réserves » la somme de 43 454,64 euros.

En ce qui concerne les actions démembrées de la Société, l'usufruitier ainsi que l'ensemble des nus-propriétaires décident, nonobstant les dispositions statutaires, que les sommes ainsi distribuées reviennent intégralement à l'usufruitier, ce dernier souhaitant exercer le quasi-usufruit dont il dispose sur ces sommes.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 1,50 €.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 10 juin 2025.

L'assemblée générale prend acte que, suite à la Loi de Finances pour 2018, les dividendes perçus par une personne physique seront soumis à un prélèvement forfaitaire unique au taux de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%, sans pouvoir bénéficier de l'abattement au taux de 40%. Cependant, s'ils le souhaitent, les contribuables pourront opter pour une imposition de ces revenus mobiliers au barème progressif de l'impôt sur le revenu afin notamment de bénéficier de la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, étant précisé que cette option s'applique à l'ensemble des revenus, gains nets, profits, distributions, plus-values et créances mentionnés aux 1° et 2° du A du A-1 de l'article 200 A du Code général des impôts.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte, que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

DS
EE

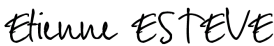
Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2023	300 328,50 €**		
31 décembre 2022	300 328,50 €*		
31 décembre 2021	300 328,50 €		

**223 209,11 € au titre du résultat de l'exercice clos le 31.12.2023 et 77 118,59 € prélevés sur le poste « Autres réserves ».

*241 810 € au titre du résultat de l'exercice clos le 31.12.2022 et 58 518,50 euros prélevés sur le poste « Autres réserves ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l’unanimité.

Pour extrait
Le Président

DocuSigned by:

930DEDA45F334F4...

3 E PATRIMOINE

Société par Actions simplifiée au capital de 2 002 190 euros

Siège social : 1 Allée des Platanes

11 400 PEYRENS

539 233 809 RCS CARCASSONNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée générale des associés de la société 3^E PATRIMOINE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale des associés du 06 juin 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3^E PATRIMOINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie par la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

En application des disposition des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative

provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A CARCASSONNE, le 26 mai 2025

**SARL SALVAZA AUDIT EXPERTISE
COMPTABLE**
Représentée par Monsieur GIBRAT Michel
Commissaire aux Comptes

SARL Salvaza Audit Expertise Comptable
SAUDITEC
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Z.A. Salvaza - Rue Chaptal
11000 CARCASSONNE
Tél. 04 68 47 81 68 - Fax 04 68 25 09 25
E-mail : eca/sauditec@sauditec.fr
Siren 382 087 799 - APE 6920Z

Liasse 25 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise : 3 E PATRIMOINE		1 1 2 1		
Adresse de l'entreprise 01 ALLEE DES PLATANES 11400 PEYRENS		Durée de l'exercice précédent * 1 1 2 1		
Numéro SIRET * 5 3 9 2 3 3 8 0 9 0 0 0 1 8		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 13 11 12 20 24		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC	
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
	Fonds commercial (1) AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	Terrains AN	326 742	AO	1 457
	Constructions AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW		
Avances et acomptes AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
Autres participations CU	1 999 068	CV	1 999 068	
Créances rattachées à des participations BB		BC		
Autres titres immobilisés BD		BE		
Prêts BF		BG		
Autres immobilisations financières * BH		BI		
TOTAL (II) BJ		2 325 810	BK	
			1 457	
			2 324 353	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Matières premières, approvisionnements BL		BM	
	En cours de production de biens BN		BO	
	En cours de production de services BP		BQ	
	Produits intermédiaires finis BR		BS	
	Marchandises BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3) * BX	290	BY	290
	Autres créances (3) BZ	249 442	CA	249 442
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	70 000	CE	70 000
Disponibilités CF	19 899	CG	19 899	
Charges constatées d'avance (3) * CH		CI		
TOTAL (III) CJ		339 631	CK	
			339 631	
DIVERS	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
	Pertes de remboursement des obligations CM			
	Écarts de conversion actif * CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	2 665 441	1A	1 457
			2 663 984	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2025

Désignation de l'entreprise		3 E PATRIMOINE		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 002 190)	DA	2 002 190		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence BK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	200 219		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	63 184		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	256 874		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	2 522 466		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	136 381		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 508		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 629		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	141 518		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 663 984		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	40 296			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 3 E PATRIMOINE		Néant ☐ *		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	
		FG	FH	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	
	Production stockée *			
	Production immobilisée *			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			
	Autres produits (1) (11)			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *		FS	
	Variation de stock (marchandises) *		FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *		FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *		FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *		FX	
	Salaires et traitements *		FY	
	Charges sociales (10)		FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux provisions		GA
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GB
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GC
		Autres charges (12)		GD
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GE	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)		GF	
Résultat et commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)	GG	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)	GH	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM	
	Différences positives de change		GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO	
	Total des produits financiers (V)	GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *		GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR	
	Différences négatives de change		GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT	
	Total des charges financières (VI)	GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)		GW		

(RENVOIS : voir tableaux n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3 E PATRIMOINE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	23 609	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	287 267	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	30 394	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	256 874	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont produits de locations immobilières			HY	
	(2)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	Dont Crédit bail mobilier *			HP	
	(3)	Dont Crédit bail immobilier			HO	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(10)	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS			A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives			A6	
	(13)	Dont cotisations facultatives Madelin			A7	
	(13)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8	
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes 25**3 E PATRIMOINE****ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 08/04/2025

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 663 984,01 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 256 873,86 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25/03/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SARL Salvaza Audit Expertise Comptable

SAUDITEC

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Z.A. Salvaza - Rue Chaptal

11000 CARCASSONNE

Tél. 04 68 47 81 68 - Fax 04 68 25 09 25

E-mail : eca.sauditec@sauditec.fr

Siren 382 087 799 - APE 6920Z

3 E PATRIMOINE**ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 08/04/2025

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif Immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 2 325 810

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	326 742			326 742
Immobilisations financières	1 996 693	2 375		1 999 068
TOTAL	2 323 435	2 375		2 325 810

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 457

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 065	392		1 457
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 065	392		1 457

3.1.3 - Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Terrains nus	224 000	0	224 000	Non amortiss.
Terrains nus peyrens le clot	100 000	0	100 000	Non amortiss.
Agenc./amenagmt.terrains	2 742	1 457	1 285	7 ans
TOTAL	326 742	1 457	325 285	

3.2 - Etat des créances = 249 732

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	249 732	249 732	
TOTAL	249 732	249 732	

SARL Salvaza Audit Expertise Comptable

SAUDITEC

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Z.A. Salvaza - Rue Chaptal

11000 CARCASSONNE

Tél. 04 68 47 89 68 - Fax 04 68 25 09 25

E-mail : eca.sauditec@sauditec.fr

Siren 382 087 799 - APE 6920Z

3 E PATRIMOINE

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 08/04/2025

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 429

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	290
Autres créances	
Disponibilités	139
TOTAL	429

SARL Salvaza Audit Expertise Comptable
SAUDITEC
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Z.A. Salvaza - Rue Chaptal
11000 CARCASSONNE
Tél. 04 68 47 81 66 - Fax 04 68 25 09 25
E-mail : eca@sauditec.fr
Siren 382 087 799 - APE 6920Z

3 E PATRIMOINE**ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 08/04/2025

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 2 002 190**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	200219	10,00	2 002 190
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	200219	10,00	2 002 190

4.2 - Etat des dettes = 141 518

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	136 381	35 159	70 132	31 090
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	3 508	3 508		
Dettes fiscales & sociales	1 629	1 629		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	141 518	40 296	70 132	31 090

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 3 604

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	96
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 508
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	3 604

SARL Salvaza Audit Expertise Comptable

SAUDITEC

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Z.A. Salvaza - Rue Chaptal

11000 CARRASSE

Tél. 04 68 47 81 63 - Fax 04 68 25 09 25

E-mail : eca.sauditec@sauditec.fr

Siren 382 087 799 - APE 6920Z

3 E PATRIMOINE

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 08/04/2025

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 12 290

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	12 290	100,00 %
TOTAL	12 290	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 23 609

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	7 098	665	6 433
Résultat financier	273 385	22 536	250 849
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	280 483	23 609	256 874

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SARL Salvaza Audit Expertise Comptable
SAUDITEC
 Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
 Z.A. Salvaza - Rue Chaptal
 11000 CARCASSONNE
 Tél. 04 68 47 81 68 - Fax 04 68 25 09 25
 E-mail : eca.sauditec@sauditec.fr
 Siren 382 067 799 - APE 6920Z

3 E PATRIMOINE

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 08/04/2025

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	1 152
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	1 152

6.3 - Autres Informations complémentaires

Les intérêts d'emprunts à échoir sont de 4 716 euros au 31/12/2024.

SARL Salvaza Audit Expertise Comptable
SAUDITEC
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Z.A. Salvaza - Rue Chaptal
11000 CARCASSONNE
Tél. 04 68 47 81 68 - Fax 04 68 25 09 25
E-mail : eca@sauditec.fr
Siren 382 087 799 - APE 6920Z

Edité le 08/04/2025

SARL Salvaza Audit Expertise Comptable
SAUDITEC
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Z.A. Salvaza - Rue Chapal
11000 CARCASSONNE
Tél. 04 68 47 81 68 - Fax 04 68 25 09 25
E-mail : eca.sauditec@sauditec.fr
Siren 382 087 709 - APE 6920Z

3 E PATRIMOINE

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euro

Edité le 08/04/2025

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	2 002 190	2 002 190	2 002 190	2 002 190	2 002 190
b) Nombre d'actions émises	200 219	200 219	200 219	200 219	200 219
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	12 290	12 277	5 000		
b) Bénéfice avant Impôt, amortissements & provisions	248 198	245 580	261 793	340 078	223 193
c) Impôt sur les bénéfices	23 201	21 978	19 592	23 057	22 411
d) Bénéfice après Impôt, mais avant amortissements & provisions	224 997	223 602	242 201	317 021	200 782
e) Bénéfice après Impôt, amortissements & provisions	224 605	223 210	241 810	316 740	200 782
f) Montants des bénéfices distribués	300 329	300 329	300 329	200 782	200 000
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après Impôt, mais avant amortissements & provisions	1	1	1	2	1
b) Bénéfice après Impôt, amortissements & provisions	1	1	1	2	1
c) Dividende versé à chaque action	2	2	2	1	1
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)					

SARL Salvaza Audit Expertise Comptable
SAUDITEC
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Z.A. Salvaza - Rue Chaptal
11000 CARCASSONNE
Tél. 04 68 47 81 68 - Fax 04 68 25 09 25
E-mail : eca.sauditec@sauditec.fr
Siren 382 087 799 - APE 6920Z

Observations complémentaires

3 E PATRIMOINE

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euro

Edité le 08/04/2025

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
LA MENUISERIE	3 049	784 040	50	540 497	540 497			268 239	145 039	75 000
LES ROMARINES	1 220		53	305 954	305 954			108 340	74 767	
BATI ESTEVE	1 524		99	182 592	182 592			72 972	53 223	
PAMEST	3 049	76 848	100	965 650	965 650			127 318	89 889	69 650
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
CASIMMO	10 000	11 000	20	2 000	2 000			53 026	290 320	32 676
IMOTEAM	10 000		24	2 375	2 375					
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

SARL Salvaza Audit Expertise Comptable
SAUDITEC
 Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
 Z.A. Salvaza - Rue Chaptal
 11000 CARMASSONNE
 Tél. 04 68 47 81 68 - Fax 04 68 25 09 25
 E-mail : eca.sauditec@sauditec.fr
 Siren 382 087 799 - APE 6920Z

Observations complémentaires

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

1

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise : 3 E PATRIMOINE

Adresse de l'entreprise 01 ALLEE DES PLATANES 11400 PEYRENS

Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * 5 3 9 2 3 3 8 0 9 0 0 0 1 8

Néant ☐ *

Certifié conforme
Le Président

DocuSigned by:

Etienne ESTEVE

930DEDA45F334F4...

Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 4

Brut 1

Amortissements, provisions 2

Net 3

Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	326 742	AO	1 457	325 285
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	1 999 068	CV		1 999 068
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	2 325 810	BK	1 457	2 324 353	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	290	BY		290
		Autres créances (3)	BZ	249 442	CA		249 442
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	70 000	CE		70 000
		Disponibilités	CF	19 899	CG		19 899
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
TOTAL (III)		CJ	339 631	CK		339 631	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Écarts de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 665 441	1A	1 457	2 663 984	

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise		3 E PATRIMOINE		Néant	☐ *
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....2 002 190...)			DA	2 002 190
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	200 219
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	63 184
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	256 874
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (II)			DL	2 522 466
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (III)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	136 381
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 508
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 629
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	141 518	
Ecart de conversion passif * (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 663 984	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	40 296
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 3 E PATRIMOINE				Néant ☐ *		
Certifié conforme Le Président		DocuSigned by: <i>Etienne ESTEVE</i> 930DEDA45F334F4...		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	12 290	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	12 290	
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	12 290	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
Variation de stock (marchandises)*			FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	4 645		
Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	155		
Salaires et traitements *			FY			
Charges sociales (10)			FZ			
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux provisions			GA	392
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
Autres charges (12)			GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	5 192		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	7 098	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	269 857	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	5 121	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	Total des produits financiers (V)			GP	274 977	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	1 592	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)			GU	1 592	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	273 385	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	280 483	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 3 E PATRIMOINE										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)										HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	23 609
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	287 267
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	30 394
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)										HN	256 874
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)							IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *							HP	
			— Crédit-bail immobilier							HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)								1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5										
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives A6				obligatoires A9					
Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8									
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N		
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N	
									Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes 25**3 E PATRIMOINE****ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 08/04/2025

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 663 984,01 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 256 873,86 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25/03/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 E PATRIMOINE

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 08/04/2025

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 2 325 810

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	326 742			326 742
Immobilisations financières	1 996 693	2 375		1 999 068
TOTAL	2 323 435	2 375		2 325 810

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 457

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 065	392		1 457
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 065	392		1 457

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Terrains nus	224 000	0	224 000	Non amortiss.
Terrains nus peyrens le clot	100 000	0	100 000	Non amortiss.
Agenc./amenagmt.terrains	2 742	1 457	1 285	7 ans
TOTAL	326 742	1 457	325 285	

3.2 - Etat des créances = 249 732

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	249 732	249 732	
TOTAL	249 732	249 732	

3 E PATRIMOINE

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 08/04/2025

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 429

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	290
Autres créances	
Disponibilités	139
TOTAL	429

3 E PATRIMOINE

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 08/04/2025

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 2 002 190

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	200219	10,00	2 002 190
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	200219	10,00	2 002 190

4.2 - Etat des dettes = 141 518

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	136 381	35 159	70 132	31 090
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	3 508	3 508		
Dettes fiscales & sociales	1 629	1 629		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	141 518	40 296	70 132	31 090

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 3 604

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	96
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 508
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	3 604

3 E PATRIMOINE**ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 08/04/2025

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 12 290**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	12 290	100,00 %
TOTAL	12 290	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 23 609

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	7 098	665	6 433
Résultat financier	273 385	22 536	250 849
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	280 483	23 609	256 874

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

3 E PATRIMOINE**ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 08/04/2025

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	1 152
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	1 152

6.3 - Autres Informations complémentaires

Les intérêts d'emprunts à échoir sont de 4 716 euros au 31/12/2024.

3 E PATRIMOINE

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 08/04/2025

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 429

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	290
Clients factures a etablr(418100)	290
Disponibilités :	139
Banques interets courus a recevoir(518700)	139
TOTAL	429

8.2 - Charges à payer = 3 604

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	96
Int courus/emprunts etablissts credit(168840)	96
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 508
Fourn. factures non parvenues.(408100)	3 508
TOTAL	3 604

3 E PATRIMOINE

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euro

Edité le 08/04/2025

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	2 002 190	2 002 190	2 002 190	2 002 190	2 002 190
b) Nombre d'actions émises	200 219	200 219	200 219	200 219	200 219
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	12 290	12 277	5 000		
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	248 198	245 580	261 793	340 078	223 193
c) Impôt sur les bénéfices	23 201	21 978	19 592	23 057	22 411
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	224 997	223 602	242 201	317 021	200 782
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	224 605	223 210	241 810	316 740	200 782
f) Montants des bénéfices distribués	300 329	300 329	300 329	200 782	200 000
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1	1	1	2	1
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1	1	1	2	1
c) Dividende versé à chaque action	2	2	2	1	1
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires

3 E PATRIMOINE

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euro

Edité le 08/04/2025

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
LA MENUISERIE	3 049	784 040	50	540 497	540 497			268 239	145 039	75 000
LES ROMARINES	1 220		53	305 954	305 954			108 340	74 767	
BATI ESTEVE	1 524		99	182 592	182 592			72 972	53 223	
PAMEST	3 049	76 848	100	965 650	965 650			127 318	89 889	69 650
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
CASIMMO	10 000	11 000	20	2 000	2 000			53 026	290 320	32 676
IMOTEAM	10 000		24	2 375	2 375					
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires